



Factures demi-pension

publié le 15/10/2020

Message à destination des parents des élèves du collège

Nous vous informons que les factures de demi-pension du 1er trimestre 2020/2021 (période allant du 1er septembre au 31 décembre 2020) ont été envoyées sur la boîte mail du responsable financier de votre enfant. Les quelques personnes n'ayant pas de mail ou ne l'ayant pas communiqué en début d'année recevront la facture par voie postale. La date limite de paiement a été fixée au 02 novembre 2020"

Nathalie MALLIER
Adjointe-Gestionnaire
Collège JEAN HAY - MARENNES



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.